

PORTRAIT

OLIVIER CADIC Récemment élu au Sénat, ce créateur d'entreprise installé au Royaume-Uni pour développer son activité, se plaint du manque de moyens pour l'enseignement du français à Londres.

Français de l'étranger

« Appelez-moi par mon prénom » a-t-il demandé, - sans grand succès jusque-là -, à l'huissier qu'il croise désormais chaque semaine, au bas de l'escalier d'honneur qui mène à l'hémicycle. Un mois et demi, déjà, depuis qu'Olivier Cadic arpente les couloirs du Sénat, assiste aux séances publiques et aux réunions de la commission des affaires sociales.

Il se dit « super-fier » d'être là. Lui, né d'un père breton et d'une mère pied-noir, créateur d'entreprise autodidacte à l'âge de 20 ans, ex-vice-président du Groupement des fournisseurs de l'industrie électronique, passé outre-Manche il y a dix-huit ans avec armes et bagages, n'en revient pas. Le voilà, à 52 ans, de retour dans l'Hexagone, par la porte de la Chambre Haute, depuis son élection le 28 septembre comme sénateur des Français de l'étranger. « Je veux faire de la politique comme un entrepreneur, en faisant du management participatif », affirme le parlementaire avec la fraîcheur encore intacte de l'outsider. « Définir les objectifs, constituer des équipes de grands électeurs pour les mettre en œuvre et évaluer les résultats. »

Fort de son expérience à la tête de la section britannique de l'Union des Français de l'étranger (UFE), puis de conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Olivier Cadic veut « faire évoluer la structure de pilotage de l'enseignement français à l'étranger ».



Olivier Cadic raconte avoir souffert de devoir quitter la France.

Dans son collimateur, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), l'établissement public placé sous la tutelle du ministère des affaires étrangères, chargé du pilotage, du soutien et du conseil au réseau des établissements d'enseignement

« 75 % des enfants français vivant au Royaume-Uni n'ont pas accès aux écoles françaises. »

français à l'étranger. « On ne peut pas être à la fois juge et partie », estime le sénateur. Il prône « un système plus flexible permettant d'ajuster l'offre à la demande » et la mise en

place d'un « plan École pour tous » associant tous les acteurs à la gestion des établissements : parents d'élèves, professeurs, administration, entreprises et élus.

À Londres, la demande explose. Pour la rentrée 2014, sur les 2287 demandes nouvelles enregistrées, plus de la moitié n'a pas pu être pourvue. Un « plan école » adopté en 2008 a permis de créer un deuxième établissement, le collège français bilingue de Londres qui accueille 700 élèves. En 2015, un troisième établissement secondaire en accueillera le double à Wembley. « L'implication des entreprises de la Chambre de commerce française en Grande-Bretagne a été déterminante pour la création de nouveaux établissements : nous avons levé 80 millions d'euros. C'est encore insuffisant puisque 75 % des enfants français vivant au Royaume-Uni n'ont pas accès aux écoles françaises. Les financements ne peuvent plus venir seulement de l'État. Il faut chercher des aides auprès de l'Union européenne et du secteur privé. »

Récemment, Olivier Cadic a pris la parole devant 200 entrepreneurs français venus à Paris participer au deuxième « Red Carpet Day », organisé par l'« UFE Corporate » de Londres. Pendant toute une journée, des entrepreneurs français installés outre-Manche ont répondu aux questions de candidats à l'internationalisation. Accusé d'encourager les entreprises à délocaliser, le sénateur répond que la communauté d'affaires française implantée sur le sol britannique veut aider les jeunes entrepreneurs à exporter leurs produits et leur savoir-faire.

« À Paris, c'est la France qui se plaint. À Londres, c'est la France qui rit », répond celui qui avait fondé « La France libre... d'entreprendre », une association destinée à soutenir les entrepreneurs français soucieux de prendre un nouvel élan à partir de l'Angleterre. « J'ai souffert de devoir quitter la France et je n'ai pas envie que les jeunes générations passent par la même expérience », explique-t-il. « Je veux faire de la pédagogie, briser les tabous, faire sauter les bastilles, libérer les talents. Trop de gens défendent leur pré carré. Je crois au pacte républicain : liberté, égalité, fraternité. »

FRANÇOIS D'ALANÇON

LE BILLET



ALAIN RÉMOND

Le demi-rhume

J'apprends, grâce à l'« étude annuelle Vicks 2013 sur les rhumes et les maux de l'hiver », que « les Français s'enrhument 2,5 fois par an ». Autrement dit, les Français attrapent deux rhumes et demi par an. Ce qui m'intéresse, dans les résultats de cette « étude », c'est le demi-rhume. Comment attrape-t-on un demi-rhume ? À quoi reconnaît-on un demi-rhume ? Tousse-t-on, éternue-t-on, se mouche-t-on seulement une fois sur deux ou juste à cinquante pour cent, par rapport à un vrai de vrai rhume cent pour cent rhume ? Ce qui m'intéresse aussi, c'est comment Vicks a conduit son « étude ». A-t-on enrhumé des cobayes une année entière dans un hôpital pour traquer, saisir, identifier à coup sûr le demi-rhume dans sa quintessence de demi-rhume ? Ou s'agit-il d'un sondage auprès d'un échantillon représentatif d'enrhumés, suffisamment experts en rhumologie pour être capables de reconnaître, à ses tout premiers signes, l'apparition du demi-rhume ? Par ailleurs, j'aimerais savoir si deux demi-rhumes font un bon vrai rhume à temps plein. Ou pas. Par exemple : « Atch » un jour, « ...oum » un autre jour.

SON INSPIRATION

Jean Arthuis et la critique du cinquième pouvoir

C'est en 1997, à la mairie de Château-Gontier dans la Mayenne, qu'Olivier Cadic a rencontré pour la première fois Jean Arthuis qui venait de quitter ses fonctions de ministre de l'économie et des finances. L'année précédente, il avait transféré le siège social de son entreprise à Ashford, à deux heures d'Eurostar de Paris. « Il m'a écouté et il m'a tout de suite compris », dit-il. « Par la suite, j'ai lu son livre (1). Tout y était : les mœurs technocratiques, les pantoufles abusifs, la résistance au changement. » Inspiré par la volonté de l'ancien ministre, aujourd'hui président de la Commission des budgets au Parlement européen, de bousculer les dogmes sur l'économie et l'entreprise, Olivier Cadic a fini par s'engager en politique, à l'Alliance centriste puis à l'UDI.

(1) Dans les coulisses de Bercy. Le cinquième pouvoir. Éditions Albin Michel, 1998.

la Croix

18, rue Barbès,
92128 Montrouge Cedex
Rédaction : 01.74.31.68.36
Fax : 01.74.31.60.02
www.la-croix.com
courriel : lecteurs.lacroix@bayard-presse.com

POURS'ABONNER « La Croix »
Contact du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h et le samedi de 9 h à 18 h
Tél. : 0.825.825.832 (0,15 € TTC/mn).
Site internet : chretiens-service-contact.bayardweb.com
ou écrire à : « La Croix »,
TSA 70008 59714 Lille Cedex 9.
CHANGEMENT D'ADRESSE 24H/24,
7J/7 dans votre espace client
www.la-croix.com/abo

QUALITÉ RÉCEPTION
« la Croix » administration générale,
service qualité réception,
18, rue Barbès, 92128 Montrouge
Cedex. (Si le journal vous arrive en retard
de façon répétitive.)

RENSEIGNEMENTS ABONNÉS
Tél. : 01.74.31.15.02.
Site : www.la-croix.com/contact
PUBLICITÉ Tél. : 01.74.31.60.60.

CARNET De 9 h à 18 heures.
(du lundi au vendredi)
Tél. : 01.74.31.66.06.
Fax : 01.74.31.60.03. courriel :
carnetlacroix@bayard-pub.com

PETITES ANNONCES De 9 h à 18 heures.
Tél. : 01.74.31.16.18. Fax : 01.74.31.60.00.
**CONTACT POUR LES MARCHANDS
DE JOURNAUX** Tél. : 0.800.29.36.87.